



## D'origine étrangère...

C'est là un débat dans lequel on ne voulait pas entrer et on l'a donc esquivé il y a quelques mois à l'occasion de la nationale » qui a fait long feu.

Et voilà qu'aujourd'hui, il s'impose à nous par un autre biais, celui de la mise en cause de l'étranger. Aujourd'hui, d'une catégorie d'étrangers. Demain d'une autre ?

Alors disons fortement ce que nous pensons et nous éprouvons : l'égalité, c'est celle de toutes celles et ceux qui habitent notre pays. Et le fait que la France soit le pays d'Europe qui, à côté de catholiques, protestants et orthodoxes, compte le plus grand nombre de bouddhistes, de juifs et de musulmans, d'athées et d'agnostiques, ne change rien à l'affaire puisqu'à côté de l'égalité, premier pilier de notre vie commune, un second assure la cohésion de cet ensemble si divers, la laïcité de la République.

Nous sommes, toutes et tous et à un titre ou à un autre, des « Français d'origine étrangère ». Simorre était habitée par les Gaulois qui étaient essentiellement des Celtes venus du Nord. Colonisé par les Romains ensuite et peuplé par

leurs soins. Dépendant plus tard encore du pouvoir Wisigoth, peuple d'outre-Rhin dont Toulouse était devenue la capitale. Pour beaucoup, des parents, des grands parents sont arrivés d'Italie, d'Espagne... ou d'Algérie.

Et quel titre et quelle gloire à se prévaloir de la qualité de « français d'origine », appellation illusoire et non contrôlable, sans intérêt puisque le ciment de notre nation réside dans la seule volonté que nous avons de vivre ensemble et dans les valeurs que nous partageons.

Tout un chacun qui vit à Simorre est un citoyen simorrain. Et moi, maire, je fais en sorte de traiter les problèmes de chacun selon la Loi, sans faire de différence entre qui y est arrivé hier et qui y plonge des racines plus anciennes, voire séculaires.

À chacun ensuite de décider de son degré d'insertion dans notre communauté simorraine, de se sentir concerné par sa « vie ensemble » et par son devenir. Choix individuel qui ne concerne pas qui est en charge d'une part de notre destin collectif.

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE

## État civil



- Mme Berthe VERDIER, veuve VERDIER, le 26 juin (Maison de retraite)
- M. Gérard ARAGON, le 30 juillet
- Mme Odette DUTREY, veuve PELLEGRIN, le 15 août
- M. Albert FAVAL, le 23 août
- Mme Maria CAHUZAC, née HUGANET, le 31 août (Maison de retraite)



## Les prochaines animations



**Samedi 11 septembre** : Récital de piano *Irakly Avaliani* (Schumann, Chopin, Tchaïkovski, Schubert) 20H30 à l'église (Les Musicales des Coteaux de Gimone).

**Samedi 18 et dimanche 19 septembre** : Journées européennes du Patrimoine  
Église : visites guidées samedi et dimanche de 9H30 à 11H30 et de 14H00 à 18H00

Musée paysan d'Émile : ouverture samedi de 14H00 à 19H00, dimanche de 10H00 à 12H30 et de 13H30 à 19H00.

Randonnée et patrimoine à St Bertrand de Comminges. Départ du Foirail à 8H00. (Lous caminaires)

**Dimanche 21 novembre** : Loto de l'école à 14H00 à la Salle des fêtes de Tournan.

**Samedi 3 et dimanche 4 décembre** : Téléthon à la Salle des fêtes.

# Prolongation de la Communauté de Communes des Coteaux de Gimone



À l'unanimité des communes membres de la Communauté de Communes des Coteaux de Gimone, il a été demandé au Préfet de prendre un arrêté pour proroger le Communauté de Communes des Coteaux de Gimone qui avait été créée pour 6 ans en 2004 et donc jusqu'au 31 décembre 2010.

La Communauté de Communes des Coteaux de Gimone dont le président est Jacques Serin et les Vice-présidents Francis Chabrol, Yvette Fourcade et Christian Cauhopé a accompli un travail remarquable dans les domaines que nous lui avons délégués et où la diminution de la collectivité concernée constitue un

« plus » : nous lui devons ainsi l'excellent fonctionnement du CIAS et donc de l'aide à domicile des personnes âgées. Et aussi, pour l'enfance et la petite enfance, les installations à Saramon et Simorre qui accueillent CLAE, CLSH, halte garderie...

Si le gouvernement persistait dans ses errements et qu'il était suivi par le Parlement, la Communauté de Communes des Coteaux de Gimone serait condamnée : obligée de se fondre dans un beaucoup plus vaste ensemble. Souhaitons donc fortement l'échec du projet de loi de réforme des collectivités territoriales qui traduit l'incompréhension parisienne des réalités de la ruralité profonde de nos pays.

## L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

Qui se rappelle aujourd'hui à quoi ressemblait le ciel vu de la Grand Rue ? À une vaste toile d'araignée de fils électriques et téléphoniques enchevêtrés ! Depuis 2002 la voûte céleste est ouverte au regard de chacun et notre paysage urbain en a été tout changé.

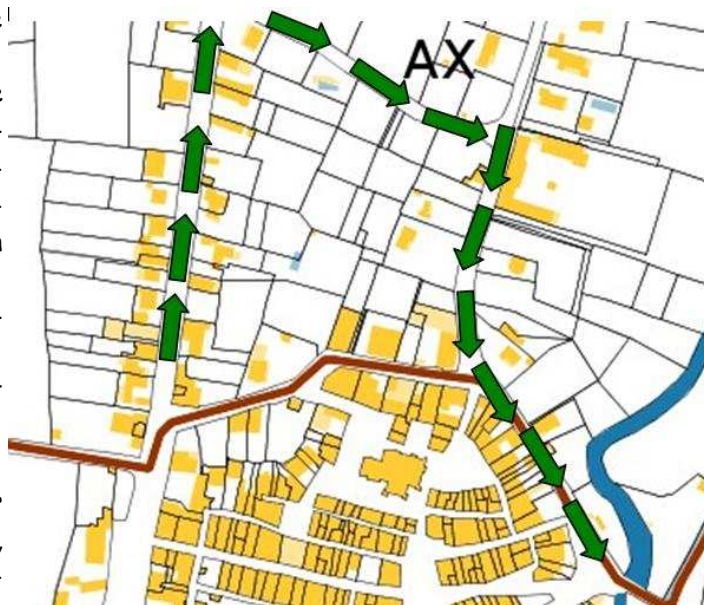
C'est une même opération qui est en train d'être réalisée dans un nouveau secteur : sur un tracé qui s'étend du Musée d'Émile à la Rue des Écoles et, empruntant le Boulevard du Nord, va jusqu'à la place du Lavoir, les lignes vont être enfouies, les pylônes en béton enlevés, les lampadaires posés.

C'est là une opération très lourde dont le coût s'élève à 267.000 euros HT.

Remercions à cette occasion tous ceux qui nous ont aidé à la réaliser et, essentiellement le Syndicat d'Électrification du Gers et la Région.

Il restera les programmes des années à venir pour prolonger ce type d'aménagement, Boulevard Du Barry, Avenue de la Bourdette jusqu'au Chemin du Peydousset, et Avenue des Pyrénées notamment. Dossiers qui,

techniquement et surtout financièrement, mettent chaque fois plusieurs années à éclore... et dont il faut s'occuper d'ores et déjà !



## Protection du quartier Peyrin

Après de très longues discussions, un accord est finalement intervenu sur les procédures à mettre en œuvre pour décider des aménagements à réaliser pour protéger le quartier Peyrin.

Dans ce cadre une première réunion du Comité Intercommunal de Gestion des Phénomènes Érosifs (C.I.G.P.E.) se tiendra le vendredi 15 octobre qui réunira les élus, les représentants du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Assainissement de la Gimone (S.I.A.A.G.), des propriétaires fonciers concernés, des agriculteurs, ...

Seront, à cette occasion, décidés ou officialisés :

- maîtrise d'ouvrage confiée au S.I.A.A.G.
- délimitation du périmètre de protection et d'action
- cahier des charges de l'étude confiée, après appel d'offres, au Cabinet Asconit Consultants.

Ainsi avons-nous enfin réussi à sortir ce dossier du trou dans lequel il se trouvait depuis plusieurs décennies.

Espérons que les préconisations de l'étude seront à la mesure des moyens financiers qui pourront être dégagés...

## La rentrée à l'école



Cette année les élèves sont 106 à fréquenter le RPI. Ils sont répartis en 5 classes :

- PS/MS : 22 (Philippe Pourcet et Laurie Senargous). Atsem : Irène Cartan.
- GS / CE1 : 23 (Valérie Bénédet)
- CP / CE1 : 24 (Audrey Miquel)
- CE2/CM1 : 17 (Marie-Laure Lacroix et Magali Cauzian  $\frac{1}{2}$  temps)
- CM2 : 20 (Marielle Laveran) à Tournan

Les petits plats sont mitonnés en cuisine par Chantal Lacoste. La cantine est surveillée par Éliane Torgina et Jackie Saint-Ignan.

Deux grandes nouveautés cette année : la salle informatique installée grâce au projet "École Numérique Rurale" où les élèves pourront, en classe entière, travailler en réseau et le Préau de l'Enfance, une belle réalisation de la Communauté des communes des coteaux de Gimone, qui permettra au Centre de loisirs d'avoir enfin ses propres locaux pour accueillir les enfants en temps périscolaire (matin, soir, mercredis, vacances). Ces locaux abriteront également la halte-garderie « 1, 2, 3 soleil » chaque vendredi.

## Du nouveau à la boulangerie du Bout de la ville !

Au début du mois d'août, M. et Mme Blanchard ont passé le relais à M. et Mme Soules venant de St Caprais.

Ils ont deux enfants : Élodie, 10 ans 1/2, qui fréquentera l'école de Tournan et Grégoire, 2 mois, qui restera encore un peu à la maison avec sa maman avant son inscription à l'école maternelle.

Notre nouveau boulanger, qui est aussi pâtissier et chocolatier, propose tout un assortiment de pains spéciaux (complet, de campagne, rustique, aux figes, aux céréales, au maïs, aux noix et au seigle ou à l'anis pour les fêtes).

Nous leur souhaitons la bienvenue à Simorre !



## Réorganisation de la paroisse

M. l'abbé Roger Lapinski quitte ses fonctions de curé pour prendre en charge la formation biblique sur le diocèse. C'est M. l'abbé Albert Vignaux qui cumulera la gestion des paroisses de Notre Dame du Gimontois et de St Cérèse des quatre vallées. Les messes seront célébrées à Simorre tous les quinze jours à 9H15.



## L'élagage

Un incident récent survenu lors des travaux d'entretien d'une voie communale est, pour nous, l'occasion de remettre en mémoire les règles en matière d'élagage sur la voie publique.

Il faut donc rappeler que les propriétaires riverains d'une telle voie sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique.

Rien n'empêcherait votre maire de présenter la facture de ce travail aux riverains défaillant dans leurs obligations légales.

Aussi, lorsque les ouvriers communaux l'accomplissent en lieu et place des propriétaires, ils doivent être remerciés... et non pris à partie !

Merci de faire preuve de sens civique et simplement même de bon sens !

L'Orchestre de Chambre de Simorre (29/08/2010)

## MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet : www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



## La page des associations : Les activités culturelles et sportives

**Ateliers musique** : AMAGe Tél. 05 62 66 28 34

➤ **Chœur d'enfants**

animé par Corinne Coudret (à partir du CP)

Mardi de 17H00 à 18H00 à l'école (salle de la cantine)

Début de l'atelier : mardi 28 septembre

➤ **Ensemble vocal** « ViVes Voix »

Direction : Corinne Coudret

Mercredi de 20H00 à 21H30 (tout public)

Salle de la mairie (1er étage)

➤ **Cours de violon enfants**

Professeur : Nigel Keatley (à partir du CE1)

Vendredi à partir de 17H00 à l'école (à la cantine)

Début de l'atelier : vendredi 24 Septembre

**Bibliothèque** : Responsables Éliane Thoumine et Gilbert Carchon Tél. 05 62 65 36 34

Lundi de 16H30 à 18H30

Mercredi de 15H00 à 17H30

Judi de 10H00 à 12H00

Samedi de 10H00 à 12H00

Médiathèque - Rue Paul St Martin -

**Cirque** : « Pré en bulles » Tél. 05 62 59 03 76

Judi de 17H00 à 18H00 pour les 3/4 ans et 5/6 ans

Judi de 18H00 à 19H30 pour les 7/10 ans et 11/14 ans

Salle des fêtes (à partir du 7 octobre)

**Cyclisme** : « Le Guidon simorrain »

Christian Torgina Tél. 05 62 65 31 19

Sorties route le dimanche à 8H30 (RV Halle)

Circuits VTT le mercredi à 18H00 (RV Paillotte)

**Danse classique** : École de danse « Petits pas »

Professeur : Marieke Simons Tél. 06 89 07 90 57

Mercredi de 16H00 à 16H45 pour les 3/4 ans

Mercredi de 14H45 à 15H45 pour les 5/6 ans

Mercredi de 13H30 à 14H30 pour les 7/8 ans

Mercredi de 17H00 à 18H15 pour le niveau 1

Samedi de 10H30 à 11H30 préparatoire aux pointes

Samedi de 11H45 à 13H00 pour les adultes

**Stretching « pilate »** : mardi de 12H30 à 13H30 et mercredi de 18H30 à 19H30

Salle de la mairie (1er étage)

Début des cours : mercredi 8 septembre

**Danse country** : des 4 vallées Tél. 06 86 74 50 73

Judi de 20H30 à 22H30 (débutants > 15 ans)

Salle des fêtes (à partir du 16 septembre)

**Danses de salon** : David Daries Tél. 06 70 53 01 24

Lundi de 19H00 à 20H00 : débutants + intermédiaires (Rock, salsa, cha cha)

Lundi de 20H00 à 21H00 : avancés (toutes danses)

Salle des fêtes (à partir du 13 septembre)

**Équitation** : Ferme équestre « Le Majourau »

Hervé et Manola Causeret Tél. 05 62 65 35 72

**Gascon** : Professeurs M. Dutaut-Boué, Guy Cazaux

Vendredi à 18H00 (tous les 15 jours)

Médiathèque - Rue Paul St Martin -

**Gymnastique volontaire** : à la salle des fêtes

Jackie Saint-Ignan Tél. 05 62 65 31 01

Mardi de 20H30 à 21H30

Judi de 15H00 à 16H00

**Randonnées pédestres** : « Lous Caminaires »

Marie-Françoise Blancafort Tél. 05 62 65 33 01

Randonnées le dimanche 14H00 (départ du Foirail)

**Ski** : (ASM) Pascal Consiglio Tél. 05 62 65 35 91

Mercredi 10H00 à 19H30 à Peyragudes

En janvier, février et mars 2011

**Union Sportive Simorraïne** : Section football

Section jeunes : G. Guillet Tél. 05 62 65 40 80

Section adultes : C. Délas Tél. 06 48 19 06 30

Section Loisirs : M. Pinarel Tél. 05 62 65 36 75

Section féminines : F. Missud Tél. 05 62 65 31 79



croix-rouge française

## Un petit mot de la croix rouge



croix-rouge française

Depuis deux ans, la Croix Rouge Française existe à nouveau sur les cantons de Lombez-Samatan. Beaucoup connaissent la Croix Rouge pour ses missions de sauvetage ou de secours mais ses missions sont multiples. Plus localement, elle intervient toujours après un signalement fait par une assistante sociale ou un maire. Elle aide les personnes dans le besoin grâce à des colis alimentaires, mais suit des dossiers de retraite ou étudie des litiges bancaires ou autres. Elle a un rôle d'écoute, de soutien et de réconfort. Pour tous renseignements s'adresser à Madame Gene Roujas, Présidente, téléphone : 06 83 38 96 76.

*Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la Gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début janvier).*